

LES 4 PÔLES D'ACTIVITÉ DE L'ADMR

SERVICES ET SOINS
Seniors

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

PARENTALITÉ
Enfance

ENTRETIEN DE LA
Maison

LES BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ADMR !

- Proximité
- Qualité de service
- Offre globale
- Dimension humaine
- 80 ans d'expérience

Nous mettons à votre service le premier réseau associatif de proximité !

Un simple appel suffit,
nous nous occupons du reste !

02 31 71 15 34



Service portage de repas

7 rue Bellevue
14650 CARPIQUET
portage.repas@fedel4.admr.org



1^{er} réseau national
et associatif
de service
à la personne

www.admr14.org



Portage de repas à domicile

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Création ADMR - Septembre 2025 - ©Freepik
Impression Printingo - Ne pas jeter sur la voie

Le plaisir d'un repas équilibré... sans avoir à le préparer !

En quoi consiste ce service ?

Le **portage de repas à domicile** permet aux personnes âgées et/ou fragilisées, qui sont dans l'incapacité momentanée ou durable de préparer un repas, de **recevoir un repas adapté et équilibré**.

Vous êtes ainsi **libérés des contraintes des achats et de la préparation des repas**, tout en étant **garantis de bien vous alimenter**.

Fonctionnement du service

La **mise en place** du service est **simple et rapide**.

Les plats cuisinés, conditionnés en barquette micro-ondable, sont **livrés 3 fois par semaine** et peuvent aussi assurer **des repas 7 jours sur 7**.

Composition du plateau-jour

Il se compose de **7 ou 8 éléments** (en liaison froide) :

- ✓ 1 hors d'œuvre
- ✓ 1 potage
- ✓ 1 viande ou 1 poisson (ou 2 si 8 éléments)
- ✓ 1 accompagnement légume ou féculent
- ✓ 1 fromage
- ✓ 1 laitage
- ✓ 1 dessert

Régime pris en considération :
régime sans sel et sans sucre ajouté



Comment bénéficier de la prestation ?

Vous pouvez **bénéficier du service sur simple appel téléphonique**.

Le chauffeur-livreur viendra à votre domicile pour préciser votre demande (régime, choix des menus, rythme de livraisons...).

La livraison peut être **suspendue facilement**.

Vous pouvez **bénéficier gratuitement de conseils personnalisés** de notre diététicienne.

Profitez d'aides ou d'avantages fiscaux

✓ Bénéficiez d'une **réduction ou d'un crédit d'impôt de 50%** sur les coûts liés à la livraison.



La livraison de repas doit être comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités réalisées au domicile.

✓ Possibilité de **payer par chèque, par prélèvement automatique ou par CESU**,

✓ **Une facture par mois** reprenant les consommations du mois précédent,

✓ **Possibilité d'une participation par des organismes sociaux** sous conditions d'éligibilité et/ou de ressources.

* article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation